

15 avr 2005 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 15 avril 2005

Détachement militaire au Sri Lanka

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a pris acte de la prolongation d'un mois de l'envoi d'un détachement au Sri Lanka dans le cadre de l'aide humanitaire à la suite de la catastrophe naturelle (Tsunami).

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a pris acte de la prolongation d'un mois de l'envoi d'un détachement au Sri Lanka dans le cadre de l'aide humanitaire à la suite de la catastrophe naturelle (Tsunami).

Dans le cadre de l'aide humanitaire internationale, à la suite du raz-de-marée du 26 décembre 2004 dans l'Océan indien, la Défense belge a envoyé un détachement au Sri Lanka afin d'y participer à la réhabilitation dans la région de Wiligama. Le Conseil des Ministres du 18 février 2005 a marqué son accord à cette mission d'une durée initiale de 3 mois, renouvelable par une deuxième période de trois mois après évaluation. Afin de permettre la finalisation des travaux entamés, de manière cohérente et professionnelle, dans cette région, une prolongation d'un seul mois est suffisante. Le retour du détachement de 65 militaires aura dès lors lieu dans la semaine du 9 mai 2005.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe